

FÊTE DE noël

Dimanche 14 Décembre à 14h30

PONEY CLUB DES 5 ARPENTS

Grand jeu par équipe. Cadeau pour tous.
Venue du Père Noël. Buvette gratuite.
Ouvert à tous, cavalier ou non,
à partir de 3 ans.



Inscriptions à réaliser avant le 7
Décembre auprès d'Anne-Sophie.

La Fête de Noël, c'est la première grande animation de l'année scolaire. Sur le thème des poneys et de Noël bien sûr, elle se déroulera le Dimanche 14 Décembre. Le rdv aux écuries est fixé à 14h30. Elle est ouverte à tous, à partir de 3 ans et jusqu'aux adultes, cavaliers ou non, inscrits au club ou non ! Alors venez nombreux à cette fête ludique et familiale !

Père Noël : Peut-être que si vous êtes sages le Père Noël viendra nous rendre visite et vous distribuera des cadeaux !

Equipe : Les participants peuvent indiquer avec quels joueurs ils souhaiteraient partager leur équipe. Anne-Sophie se garde le droit de modifier les équipes en fonction du nombre de participants et de leur âge.

Buvette : Une buvette gratuite est organisée tout l'après-midi avec vin chaud et chocolat chaud. Pâtisseries amateurs, *les gâteaux sont les bienvenus pour le goûter de Noël en fin de journée* !

Accompagnement : Les enfants de moins de 5 ans doivent être accompagnés d'un adulte. En raison du grand nombre de participants, *les parents restent responsables de leurs enfants*, quel que soit leur âge et tout au long de l'animation.

Lutins de Noël : Nous recherchons des « *Lutins de Noël* », *parents bénévoles*, pour l'animation des petits jeux organisés cet après-midi. Pas besoin d'être cavalier ! Alors si vous pouvez nous aider merci d'en parler à Anne-Sophie.

Tarifs : L'animation est comprise dans les forfaits annuels Loisir, 1/2 Loisir, Privilège et Passion. Le tarif est de 15 € pour les autres participants et les demi-pensionnaires.

Date limite d'inscription : Les inscriptions doivent être faites au plus tard le **Dimanche 7 Décembre auprès d'Anne-Sophie**, même pour les cavaliers au forfait. Aucune inscription non réglée avant cette date ne sera prise en compte. Les inscriptions annulées après cette date ne sont pas remboursables.